

## Préserver la biodiversité du verger

**Isabelle Turcotte, Sara-Jeanne B.Croteau et Gérald Chouinard**

Le maintien de la biodiversité est nécessaire à la stabilité de tous les écosystèmes incluant les écosystèmes agricoles. C'est un principe reconnu par plus de 168 pays qui ont signé la *Convention des Nations Unies sur la diversité biologique* (<https://www.cbd.int/convention/>). Pour l'entreprise pomicole, une plus grande stabilité écologique va de pair avec des éclosions de ravageurs moins fréquentes et moins soudaines et avec une récolte de qualité et d'importance moins variables.



La préservation de la biodiversité va du simple respect des normes environnementales et des zones tampons, à l'aménagement de bandes riveraines, de haies brise-vent et de couvre-sols. Il est aussi possible d'aménager en habitat faunique les terres (ou les parties de terrain) non propices à la culture, à condition d'éviter de traiter les abords des boisés pour protéger la faune auxiliaire bénéfique.

Cette fiche est une mise à jour de la fiche originale du *Guide de référence en production fruitière intégrée à l'intention des producteurs de pommes du Québec 2015*. © Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Reproduction interdite sans autorisation.

Principaux partenaires de réalisation et commanditaires:

